

RHÉTORIQUE, DIALECTIQUE, ET CITATIONS

Tactiques et Stratégies Judiciaires, BRUYLANT, 2009
Les belles phrases – Citations d'intérêt judiciaire, CRÉADIF, 2010
Manipulations dialectiques, BRUYLANT, 2011
Thémis & Logos, LARCIER, 2012

DROIT BELGE

L'Expertise Judiciaire en Droit de la Construction, LA CHARTE, 1994.
La Réception des Ouvrages et des Matériaux, LA CHARTE, 1995.
Index de l'Expertise, CREADIF, 2002.
Compendium de responsabilité médicale, ROULARTA MEDICA, 2006.
Manuel d'Expertise Judiciaire, CREADIF, 1^{ère} édition 2007 - 2^{ème} édition 2010

© Corporate Copyright s.a.
Tous droits réservés pour tous les pays.

Toute copie, reproduction et/ou publication faite par impression, photocopie, microfilm ou par quelque procédé que ce soit sans le consentement écrit de l'auteur est interdite.
Le présent ouvrage ne peut être vendu qu'avec l'accord écrit de l'auteur et de l'éditeur.

Les auteurs et l'éditeur ont optimisé la fiabilité des informations publiées et ils ne peuvent en aucun cas être tenus pour responsables d'un préjudice quelconque résultant de leur application pratique.

Dépôt légal : D/2015/6601/284
ISBN : 2-87435-186-5
EAN : 9782874351860
Bruxelles, septembre 2015

Corporate © Copyright s.a.
Rue Jourdan 148 • 1060 Bruxelles • Tél : 32/2/537 26 16 • Fax : 32/2/537 36 16 •
info@corporate.be • www.corporate.be

TABLE DES MATIERES

PRÉFACE	11
I. INTRODUCTION (01.01.)	13
II. MISE EN DEMEURE	19
Fondement légal (02.01.)	19
Principe (02.02.)	19
Définitions (02.03.)	19
Auteur (02.04.)	20
Destinataire	20
Principe (02.05.)	20
Modalisation contractuelle (02.06.)	20
Coassurance - coopération (02.07.)	21
Intervention d'un avocat pour compte de la compagnie (02.08.)	22
Contenu (02.09.)	22
Forme de la mise en demeure (02.10.)	23
Délai (02.11.)	24
Nombre (02.12.)	24
Effets d'une mise en demeure	24
Cours des intérêts (02.13.)	24
Interruption de la prescription (02.14.)	25
Activation des délais (02.15.)	
III. LA DÉCLARATION DE SINISTRE	26
Fondement légal (03.01.)	26
Dispositions contractuelles (03.02.)	27
Auteur de la déclaration de sinistre	28
Déclaration par l'assuré (03.03.)	28
Déclaration par l'avocat (03.04.)	28
Destinataire de la déclaration de sinistre	28
Principe (03.05.)	28
Déclaration de sinistre au courtier (03.06.)	29
Déclaration de sinistre en cas de coassurance (03.07.)	29
Déclaration de sinistre à l'avocat de l'assurance (03.08.)	30

Contenu (03.09.)	30	Clôture de la tentative d'évaluation amiable – P.V. d'estimation amiable et quittance ou contestation du montant de l'indemnité (07.11.)	51
Délai (03.10.)	31	Délais (07.14.)	54
Forme (03.11.)	32		
Effet (03.13.)	32		
IV. COLLABORATION À L'INFORMATION DE L'ASSUREUR	34	VIII. MISE EN ŒUVRE DE L'EXPERTISE – DÉSIGNATION D'UN EXPERT PAR L'ASSURÉ.....	55
Fondement légal (04.01.)	34	Fondement légal (08.01.)	55
Objet (04.02.)	34	Manifestation de la contestation du montant de l'indemnité (08.02.)	56
Justification (04.03.)	35	Désignation d'un expert par l'assuré - risques et difficultés (08.03.)	56
Sanctions (04.04.)	35	Désignation d'un expert par l'assuré - indépendance de l'expert (08.07.)	57
V. INSPECTION	36	Convention avec l'expert	57
Fondement légal et principes (05.01.)	36	Droit de rétractation (08.08.)	57
Applications (05.02.)	37	Clauses abusives - pratiques déloyales - code de droit économique (08.09.)	58
Dangers (05.03.)	37	Notification de la désignation d'un expert par l'assuré (08.10.)	65
Sanctions (05.04.)	38	IX. DÉSIGNATION D'UN EXPERT PAR L'ASSURANCE.....	66
VI. ETAT DES LIEUX CONTRADICTOIRE	39	Fondement légal - absence de différence de régime entre assureur et assuré (09.01.)	66
Fondement légal - principes (06.01.)	39	Intervention de plusieurs compagnies	67
Remèdes à un refus de constat des lieux (06.02.)	40	Coopérition (09.03.)	67
VII. TENTATIVE D'ÉVALUATION DE L'INDEMNITÉ <i>INTER PARTES</i>.....	42	Pluralité de contrats (09.04.)	67
Fondement légal (07.01.)	42	Retard ou refus de désignation d'un expert par l'assurance (09.04.)	68
Qualités des techniciens désignés par les parties pour la tentative d'évaluation de l'indemnité <i>inter partes</i> (07.02.)	42	X. INDÉPENDANCE DES EXPERTS À L'ÉGARD DES PARTIES QUI LES ONT DÉSIGNÉES	69
Honoraires des techniciens désignés par les parties pour la tentative d'évaluation de l'indemnité <i>inter partes</i> (07.03.)	44	Principe (10.01.)	69
Charge des évaluations durant la tentative d'évaluation de l'indemnité <i>inter partes</i> (07.04.)	45	Sanction à la désignation d'un expert insuffisamment indépendant (10.03.)	71
Evaluation à présenter lors de la tentative d'évaluation amiable - éléments juridiques.....	45	XI. ACTE DE MISSION (11.01.)	72
Généralités (07.05.)	45		
Objet de la garantie (07.06)	46		
Couverture (07.07.)	48		
Dispositions légales (07.08.)	48		
Applications (07.09.)	49		
Sous-assurance : règle proportionnelle (07.10.)	50		

XII. EXPERTISE À DEUX EXPERTS.....	74	XVI. RAPPORT D'EXPERTISE	88
Fondement légal (12.01.)	74	Fondement légal (16.01.)	88
Principe (12.02.)	75	Objet (16.02.)	88
Règles de l'art (12.03.)	75	Motivation (16.03.)	89
Exécution de bonne foi du contrat (12.04.)	75	Signature par les experts (16.04.)	91
Exécution impartiale et indépendante de la mission (12.05.)	76	Signature par les parties (16.05.)	92
Exécution de la mission en respect des droits de la défense (12.06.)	76	XVII. FIN DE LA MISSION DES EXPERTS.....	93
Accomplissement complet mais exclusif de la mission contractuelle (12.07.)	76	Droit de rétractation (17.01.)	93
Exécution de la mission dans les délais légaux (12.08.)	77	Nullité (17.03.)	101
Participation des parties à l'expertise – convocation (12.09.)	77	Accomplissement de la mission soit du mandat spécial (17.05.)	101
Détermination de l'indemnité (12.10.)	77	Révocation de mandat – résiliation unilatérale (17.06)	102
Collégialité – état de perte (12.11.)	78	Action en résolution (17.08.)	104
XIII. EXPERTISE À TROIS EXPERTS.....	79	Anticipation sur résolution (17.11.)	105
Fondement légal (13.01.)	79	XVIII. HONORAIRES DES EXPERTS	107
Principes (13.02.)	79	Fondement légal (18.01.)	107
Notions de troisième expert (13.03.)	79	Imputabilité des honoraires de l'expert désigné par l'assurance (18.02.)	107
Fonctions du troisième expert (13.04.)	80	Imputabilité des honoraires de l'expert désigné par l'assuré et du troisième expert (18.03.)	107
Vote du troisième expert - usages (13.05.)	80	Montant des honoraires des experts désignés par les parties (18.04.)	108
Sanctions au retard ou au refus de désignation du troisième expert (13.06.)	80	Montant des honoraires du troisième expert (18.06.)	109
XIV. PROVISIONS DE L'EXPERT DÉSIGNÉ PAR L'ASSURÉ ET DU TROISIÈME EXPERT	82	Délégation d'honoraires (18.07.)	110
Fondement légal (14.01.)	82	Prescription (18.08.)	111
Provision - charge de l'assurance (14.02.)	82	XIX. RECOURS CONTRE LES MANQUEMENTS DE L'ASSURANCE EN RAPPORT À L'EXPERTISE	112
Provision - montant (14.03.)	82	Généralités (19.01.)	112
XV. DÉLAIS DE L'EXPERTISE – SUSPENSION DE L'EXPERTISE.....	83	Sanction judiciaire : (19.02.)	112
Fondement légal (15.01.)	83	Mise à la cause des experts (19.03.)	113
Délai (15.02.)	84		
Suspension de clôture de l'expertise (15.03.)	85		
Sanctions à une suspension abusive de clôture de l'expertise (15.04.)	85		
Sanction au dépassement de délai (15.05.)	86		

XX. RECOURS CONTRE LA MANIÈRE DONT LES EXPERTS EXÉCUTENT L'EXPERTISE.....	115
Généralités (20.01.)	115
Sanctions en cours d'expertise (20.02.)	115
Sanctions a posteriori (20.03.)	116
XXI. RECOURS CONTRE LE RAPPORT EXPERTAL.....	117
Fondement légal (21.01.)	117
Nature de la décision des experts : tierce décision obligatoire (21.02.)	117
Tempérament au caractère définitif et obligatoire de la décision expertale (21.03.)	118
XXII. NATURE ET CARACTÈRE DES OBLIGATIONS DES EXPERTS.....	122
Caractère contractuel des relations entre experts et parties (22.1.)	122
Nature des obligations des experts (22.3.)	124
L'expert exerce-t'il un commerce ou une profession libérale ? (22.4.)	125
XXIII. RESPONSABILITÉ DES EXPERTS	128
Fondement légal – principes (23.01.)	128
Créanciers et débiteurs de l'action en responsabilité (23.03) ...	130
Prescription (23.04.)	130
XXIV. NATURE DE L'EXPERTISE	131
Légalité de l'expertise (24.01.)	131
Tierce décision obligatoire (24.03.)	132
Inapplicabilité du code judiciaire (24.04.)	132
Fondement contractuel (24.05.)	133
Relativité de l'expertise (24.06.)	133
XXV. EFFETS DE L'EXPERTISE	137
Fondement légal - défaut d'interruption de la prescription (25.01.)	137
Absence de reconnaissance préjudiciable (25.02.)	137

XXVI. PROCÉDURE GRACIEUSE	138
Position du problème (26.01.)	138
Cas d'application (26.02.)	139
Procédure gracieuse – notions (26.04.)	140
Juge compétent (26.05.)	140
Procédure.....	141
Fondement légal (26.07.)	141
Contenu de la requête (26.08.)	142
Forme de la requête – intervention obligatoire d'un avocat (26.09.)	142
Instruction de la demande par le juge (26.10.)	142
Ordonnance (26.11.)	143
Appel (26.12.)	143
Modification (26.13.)	144
Tierce opposition (26.14.)	144
Apparition de l'autorité de la chose jugée avec l'intervention de la contradiction (26.15.)	145
Qualité de l'expert nommé par procédure gracieuse (26.16.)	145
XXVII. EVOLUTION LÉGISLATIVE - NATURE DE LA LOI - CRITÈRES D'INTREPRÉTATION.....	146
Loi du 25 juin 1992 (27.01.)	146
Loi du 21 05 2003 (27.03.)	148
Loi du 17 9 2005 (27.04.)	149
Situation actuelle (27.06.)	151
Nature de la loi – conséquence (27.07)	154
Critères d'interprétation (27.08)	155
XXVIII. BIBLIOGRAPHIE (28.01.)	157
XXIX. INDEX (29.01.)	160